

SYNTHÈSE DU Rapport de mi-étape

Stratégie d'action
jeunesse
2009-2014



Le présent document a été préparé par le Secrétariat à la jeunesse,
en collaboration avec les ministères et organismes partenaires
de la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014.

Aucune reproduction de ce document ne peut être effectuée,
en tout ou en partie, sans mention de la source.

Dépôt légal – Bibliothèque nationale
du Québec, 2012
ISBN 978-2-550-65568-8
ISBN 978-2-550-65569-5

© Gouvernement du Québec, 2012



Introduction

La Stratégie d'action jeunesse 2009-2014 a été lancée le 27 mars 2009. Élaborée à la suite d'une consultation effectuée auprès des partenaires, des organisations jeunesse et de certains ministères, cette stratégie s'inscrit dans la continuité de la précédente : elle actualise bon nombre de moyens d'action, tout en intensifiant les efforts du gouvernement sur certains enjeux majeurs. Coordonnée par le Secrétariat à la jeunesse (SAJ), elle compte 115 moyens d'action et est mise en œuvre avec succès grâce à la participation active de près de 300 partenaires. La Stratégie d'action jeunesse 2009-2014 déploie ses actions en six défis à relever. Chacun de ces défis se divise en choix stratégiques, qui comprennent des mesures et des moyens d'action.

Depuis ses débuts, elle permet de poser des gestes concrets ayant un impact important dans la vie quotidienne de milliers de jeunes. Grâce à la Stratégie d'action jeunesse et à ses partenaires, des jeunes retournent aux études, d'autres obtiennent un emploi. Certains, dont le parcours a été semé d'embûches, retrouvent confiance en l'avenir. En ce sens, la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014 se veut le reflet de l'engagement constant du gouvernement à l'égard des jeunes du Québec.

Le présent document expose les faits saillants du Rapport de mi-étape et met en lumière quelques réalisations parmi les plus marquantes ayant été mises en place dans le cadre des deux premières années de la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014, soit les années financières 2009-2010 et 2010-2011. Afin d'apprécier l'ampleur des réalisations de la Stratégie, vous pourrez consulter la version complète du Rapport de mi-étape de la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014.

La Stratégie d'action jeunesse en bref :

- des investissements de plus de deux milliards de dollars étalés sur une période de cinq ans;
- la participation de quatorze ministères et organismes gouvernementaux;
- une collaboration avec près de 300 partenaires;
- le SAJ responsable de près de 300 ententes de partenariat;
- le SAJ responsable de 56 des 115 moyens d'action de la Stratégie.





ÉTAT DE SITUATION :

Défi de l'éducation et de l'emploi

Rappel des choix stratégiques

Dans la société québécoise, l'importance de l'éducation fait l'unanimité : il s'agit d'une valeur centrale autour de laquelle se réunissent toutes les générations. Chaque jeune ayant son propre cheminement, il est essentiel de le soutenir adéquatement afin de favoriser ses chances de persévérer et de réussir. Pour ce faire, il importe d'intervenir auprès des jeunes à risque dès leur très bas âge et de les accompagner tout au long de leur parcours éducatif. La lutte contre le décrochage scolaire passe également par la mobilisation de l'ensemble des acteurs de la société québécoise et par le déploiement de stratégies régionales d'intervention.

Le choix de carrière constitue par ailleurs une étape cruciale du parcours scolaire. Devant la multitude des possibilités qui s'offrent à eux, les jeunes sont souvent indécis au moment de prendre des décisions fort importantes pour leur avenir. Il convient donc de les appuyer dans ce processus.

Dans le contexte économique actuel, l'obtention d'un premier emploi peut également s'avérer un défi pour plusieurs. Le gouvernement cherche donc à accompagner les jeunes travailleurs lorsqu'ils intègrent le marché du travail et soutient les personnes souffrant d'un handicap ou de troubles mentaux afin de leur permettre d'obtenir un emploi.

Le Défi de l'éducation et de l'emploi comprend quarante moyens d'action s'articulant autour de cinq choix stratégiques.

Complétés	En cours de réalisation	Non débuté
2	38	0

En 2009-2010 et 2010-2011, ces moyens d'action ont permis de rejoindre directement près de 98 000 jeunes.



Faits saillants

- Grâce à l'organisme Avenir d'enfants, dix régions du Québec peuvent compter sur la mobilisation de 759 partenaires qui mettent sur pied des projets ciblant le développement global des jeunes de 5 ans et moins vivant en situation de pauvreté.
- 789 jeunes sont retournés à l'école et 3 863 autres ont poursuivi leur formation grâce à la mesure IDÉO 16-17.
- 22 532 élèves ont offert une prestation aux finales locales de Secondaire en spectacle, ce qui leur a permis de développer des habiletés tout en s'épanouissant et en augmentant leurs facteurs de réussite.
- Grâce à Academos, plus de 26 000 jeunes ont été jumelés à des cybermentors chargés de les accompagner dans leur choix de carrière et leur orientation professionnelle.
- 23 133 jeunes ont été accompagnés dans leur intégration au marché du travail par l'entremise du Programme alternative jeunesse et de Jeunes en action
- 163 jeunes artistes ont pu réaliser des projets de création grâce au Programme de bourses pour les artistes et les écrivains de la relève du Conseil des arts et des lettres du Québec.
- 426 élèves handicapés âgés de 12 à 21 ans ont bénéficié d'un service de surveillance en dehors des heures de classe, ce qui a permis à leurs parents de concilier efficacement travail et famille.
- 8 728 jeunes ont reçu une bourse des Offices jeunesse internationaux du Québec (LOJIQ) dans le but d'effectuer un stage professionnel ou de poursuivre leurs études à l'étranger. Parmi eux, 813 jeunes venaient d'une région éloignée.



ÉTAT DE SITUATION :

Défi de l'entrepreneuriat

Rappel des choix stratégiques

Le développement de l'entrepreneuriat individuel et collectif revêt une importance capitale pour l'avenir du Québec dans la mesure où il permet d'assurer l'épanouissement personnel de chacun, la création de nouveaux emplois et la vitalité économique de notre société.

En lançant le Défi de l'entrepreneuriat jeunesse en 2004, le gouvernement du Québec s'est doté d'une vision d'avenir prometteuse : une stratégie consacrée au développement de la culture entrepreneuriale chez les jeunes. Ce grand défi a ensuite été intégré aux Stratégies d'action jeunesse 2006-2009 et 2009-2014. En faisant la promotion des valeurs telles que la créativité, la responsabilité, la solidarité, la persévérance, la confiance en soi et l'initiative, le Défi contribue incontestablement à l'enrichissement de l'individu et de la collectivité.

Dans le but de cultiver le goût de conquérir et d'innover de nos jeunes entrepreneurs, le gouvernement contribue par ailleurs à leur offrir un soutien accru. Il favorise ainsi la réussite de ces jeunes ayant entrepris une démarche de démarrage ou de reprise d'une entreprise, et qui en sont souvent à leur toute première expérience en la matière. Afin de préparer les jeunes entrepreneurs québécois aux enjeux mondiaux de l'entrepreneuriat, le gouvernement cherche également à accroître l'offre de stages à l'étranger.

Le Défi de l'entrepreneuriat comprend vingt-neuf moyens d'action s'articulant autour de trois choix stratégiques.

Complété	En cours de réalisation	Non débuté
0	28	1

En 2009-2010 et 2010-2011, ces moyens d'action ont permis de rejoindre directement près de 145 000 jeunes.



Faits saillants

- 2 035 élèves d'écoles primaires situées en milieu défavorisé ont mené 114 projets entrepreneuriaux qui leur ont permis d'accroître leur confiance, leur autonomie et leur persévérance dans le cadre du projet Valoris du Concours québécois en entrepreneuriat.
- 123 529 jeunes ont présenté un total de 7 367 projets qui les ont amenés à développer leurs qualités entrepreneuriales dans le cadre du Concours québécois en entrepreneuriat.
- Grâce au soutien des agents de promotion à l'entrepreneuriat collectif jeunesse, sous la coordination du Conseil québécois de la coopération et de la mutualité, 3 580 jeunes ont acquis des valeurs coopératives et entrepreneuriales en mettant sur pied 316 coopératives jeunesse de services, tandis que 3 604 jeunes ont œuvré au sein de 196 programmes Jeune Coop mis en place dans les écoles.
- 32 771 jeunes ont été appuyés par les agents de sensibilisation à l'entrepreneuriat jeunesse des carrefours jeunesse-emploi dans la réalisation de projets entrepreneuriaux à l'école ou dans leur communauté.
- 857 jeunes vivant l'exclusion sociale et économique ont bénéficié d'un crédit communautaire par l'entremise du Réseau québécois du crédit communautaire : une occasion de développer leur petite entreprise et d'en vivre.
- 583 jeunes entrepreneurs ont été soutenus par la Fondation canadienne des jeunes entrepreneurs et ont ainsi mis sur pied un total de 445 projets d'entreprise.
- 418 jeunes ont amélioré leurs aptitudes entrepreneuriales en effectuant des stages ou des missions à l'étranger grâce à l'appui des Offices jeunesse internationaux du Québec (LOJIQ) et du Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec (RJCCQ).



ÉTAT DE SITUATION :

Défi de la santé

Rappel des choix stratégiques

Pour le gouvernement du Québec, le mieux-être global des jeunes, tant sur les plans physique, psychologique que social, constitue une priorité. Le fait d'inciter les jeunes à se développer à la pleine mesure de leurs capacités les rend aptes à devenir de meilleurs ambassadeurs pour le Québec de demain.

Le Plan d'action gouvernemental de promotion des saines habitudes de vie et de prévention des problèmes reliés au poids 2006-2012 vise spécifiquement le mieux-être physique des jeunes par la sensibilisation à l'importance d'adopter un mode de vie équilibré. Avec la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014, le gouvernement désire poursuivre la mise en place de moyens rassemblant les conditions favorables à l'acquisition de comportements sains.

La prévention des comportements à risque constitue également un enjeu primordial, surtout auprès des adolescentes et adolescents. La recherche d'une identité et d'une certaine reconnaissance des pairs, caractéristique de cette période de la vie, augmente chez ces derniers les risques d'adopter des comportements compromettant leur intégration à la vie active.

Le Défi de la santé comprend douze moyens d'action s'articulant autour de deux choix stratégiques.

Complété	En cours de réalisation	Non débuté
1	11	0

En 2009-2010 et 2010-2011, ces moyens d'action ont permis de rejoindre directement près de 3 000 jeunes.



Faits saillants

- Plus de 19 500 personnes ont adhéré à la Charte québécoise pour une image corporelle saine et diversifiée, soutenue par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, qui vise à contrer l'extrême maigreur et à promouvoir une image corporelle saine.
- Dans l'ensemble des régions du Québec, les jeunes peuvent compter, dans leurs milieux de vie, sur un réseau de 5 643 sentinelles chargées d'accompagner personnellement ceux qui présentent des tendances suicidaires ou qui requièrent un soutien psychologique immédiat.
- 577 jeunes des centres jeunesse ont reçu des services d'intervenants des centres de réadaptation en dépendance (CRD) afin de contrer leurs dépendances.
- 23 500 jeunes ont été rejoints par des projets menés par des organismes communautaires dans le but de contrer l'adhésion aux gangs de rue.



ÉTAT DE SITUATION :

Défi des régions

Rappel des choix stratégiques

Les jeunes Québécoises et Québécois sont au cœur du développement des régions. Effectivement, la prospérité et la vitalité de l'ensemble du territoire québécois reposent sur le développement régional. Le gouvernement du Québec s'est donc donné pour mandat de rendre les régions plus attrayantes aux yeux des jeunes et d'accroître leur sentiment d'appartenance à l'égard de leur milieu de vie. Il s'agit là d'une manière de favoriser la présence des jeunes sur l'ensemble du territoire québécois.

Afin de rendre les régions plus dynamiques, le gouvernement encourage par ailleurs l'engagement des jeunes dans leur milieu de vie. Il cherche, entre autres choses, à faciliter la concertation, la représentation et la mobilisation des jeunes de chacune des régions du Québec et à valoriser la participation citoyenne. L'acquisition de compétences civiques chez les jeunes est également ciblée, notamment au moyen d'activités d'initiation au processus électoral.

Dans la mesure où les jeunes Autochtones occupent une place d'importance dans diverses régions du Québec, le gouvernement souhaite aussi favoriser leur participation au développement et améliorer leur qualité de vie. Il travaille plus particulièrement à augmenter la persévérance et la réussite scolaires chez ces jeunes. De plus, le gouvernement cherche à stimuler leur représentativité au sein des instances.

Le Défi des régions comprend vingt et un moyens d'action s'articulant autour de trois choix stratégiques.

Complété	En cours de réalisation	Non débuté
0	21	0

En 2009-2010 et 2010-2011, ces moyens d'action ont permis de rejoindre directement plus de 100 000 jeunes.



Faits saillants

- 1 674 jeunes se sont établis en région grâce au soutien de Place aux jeunes en région qui concentre ses efforts sur l'occupation du territoire et la vitalité des communautés régionales.
- 85 % des jeunes diplômés ayant profité d'un crédit d'impôt pour avoir travaillé dans une région éloignée ont choisi d'y demeurer après y avoir vécu une première année.
- Les Fonds régionaux d'investissement jeunesse (FRIJ), gérés par les forums jeunesse, ont permis de concrétiser 462 projets novateurs, impliquant plus de 8 000 jeunes.
- 25 500 jeunes ont été sensibilisés au processus électoral et au fonctionnement des institutions démocratiques grâce aux programmes Parlements au secondaire et Électeurs en herbe.
- 10 000 enfants et adolescents des communautés autochtones ont participé ou ont été touchés par des activités sportives visant à stimuler leur participation communautaire et citoyenne.
- 829 jeunes Autochtones ont participé à des ateliers de création audiovisuelle et musicale, chapeautés par la Corporation Wapikoni mobile, à l'occasion desquels ils ont créé 296 projets artistiques.



ÉTAT DE SITUATION :

Défi de la diversité

Rappel des choix stratégiques

La diversité constitue pour le Québec une richesse, une valeur ajoutée. C'est pourquoi le gouvernement souhaite lutter contre la discrimination et prône l'adoption de valeurs telles que l'ouverture, la tolérance et le respect de la différence. En faisant de l'apprentissage du « vivre ensemble » une priorité, le gouvernement travaille à faire du Québec une société inclusive et égalitaire dans laquelle les jeunes de toutes origines parviennent à trouver leur place.

En plus de favoriser le respect de la diversité, le gouvernement cherche à stimuler la participation active des jeunes issus de l'immigration ou des communautés culturelles au développement de la société québécoise. Citoyennes et citoyens du Québec à part entière, ces jeunes doivent se voir offrir l'opportunité de participer pleinement à la vie sociale, économique, politique et culturelle de la société dans laquelle ils évoluent.

Le Défi de la diversité comprend dix moyens d'action s'articulant autour de deux choix stratégiques.

Complétés	En cours de réalisation	Non débuté
2	8	0

En 2009-2010 et 2010-2011, ces moyens d'action ont permis de rejoindre directement près de 4 000 jeunes.



Faits saillants

- Dans les écoles et les cégeps, 42 560 jeunes se sont engagés dans des activités favorisant des rapprochements interculturels et facilitant leur intégration. Ces activités ont contribué à les sensibiliser au « vivre ensemble » et à la richesse qu'apporte la diversité, dans le cadre de la Politique d'intégration scolaire et d'éducation interculturelle du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.
- Avec la collaboration du Secrétariat à la condition féminine, des organismes ont offert 53 formations et sept ateliers de mobilisation des collectivités autour de la question de l'hypersexualisation dans l'ensemble des régions du Québec, sensibilisant ainsi plus de 1 350 personnes.
- Par l'entremise de la mesure Québec pluriel du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, 560 jeunes ont été jumelés à un mentor qui les a appuyés dans une démarche personnelle liée à l'emploi. 354 d'entre eux ont effectué un retour en emploi ou aux études.
- 1 109 jeunes issus des minorités visibles ont vécu une expérience de travail rémunérée, valorisante et encadrée grâce à la collaboration de 153 employeurs qui leur ont offert un emploi d'été dans le cadre du programme Valorisation jeunesse du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.



ÉTAT DE SITUATION :

Défi de l'environnement

Rappel du choix stratégique

Au Québec, comme ailleurs dans le monde, la protection de l'environnement constitue un sujet d'actualité des plus préoccupants auquel les citoyennes et les citoyens accordent une importance grandissante. Ayant bénéficié d'une sensibilisation accrue dès leur plus jeune âge, les nouvelles générations de Québécoises et de Québécois font preuve d'un engagement croissant à l'égard de la préservation de l'environnement. Le gouvernement envisage l'augmentation du savoir-faire en matière de préservation des ressources ainsi que la valorisation des emplois liés à ce secteur comme des manières incontestables de garantir une amélioration de la qualité de vie des générations futures. Il choisit donc de favoriser le développement de l'expertise environnementale en encourageant la réalisation de projets environnementaux chez les jeunes du Québec et en incitant ces derniers à contribuer à d'importants dossiers touchant la préservation de l'environnement.

Le Défi de l'environnement comprend trois moyens d'action s'articulant autour d'un choix stratégique.

Complété	En cours de réalisation	Non débuté
0	3	0

En 2009-2010 et 2010-2011, ces moyens d'action ont permis de rejoindre directement plus de 300 jeunes.



Faits saillants

- 326 ateliers sur l'environnement et l'écologie ont été tenus et fréquentés par 180 jeunes de quartiers défavorisés, renforçant ainsi leur engagement environnemental et communautaire dans le cadre du projet C-Vert de la Fondation de la famille Claudine et Stephen Bronfman.
- Grâce aux associations étudiantes, 97 groupes étudiants formés de 9 448 jeunes sensibilisés au développement durable ont mis de l'avant 293 initiatives et projets environnementaux de façon à développer leur expertise en la matière et à sensibiliser d'autres jeunes à cette cause.
- 148 jeunes ont eu la chance de contribuer à d'importants dossiers environnementaux et de parfaire leurs connaissances en réalisant un stage de trois mois portant sur le développement durable dans le cadre du programme Éco-stage de Katimavik.

Conclusion

Bien que décrits sommairement, les faits saillants du Rapport de mi-étape suffisent à mettre en évidence la multitude d'actions posées dans le cadre de la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014 pour amener les jeunes du Québec à se développer à la pleine mesure de leurs capacités.

Depuis son lancement, 114 des 115 moyens d'action ont été mis en œuvre, rejoignant au total près de 2 millions de jeunes. La Stratégie d'action jeunesse 2009-2014 a également permis la création et le maintien de plus de 450 emplois et elle est parvenue à attirer l'attention à l'international. En effet, des représentants de pays comme la France et la Belgique sont venus constater ses retombées avant d'importer plusieurs de ses modèles à l'étranger.

Grâce à la collaboration de quatorze ministères et organismes, de près de 300 partenaires, de divers intervenants du monde de l'éducation, de la communauté, des milieux des affaires et de la santé, la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014 a su porter ses fruits. Le Secrétariat à la jeunesse constate avec fierté ces premières retombées positives dans lesquelles il voit une occasion d'inviter l'ensemble des partenaires de la Stratégie à poursuivre dans la même voie, au cours des années à venir, afin de continuer d'*Enrichir le Québec de sa relève*.





